

rue Wellington, que de construire de nouvelles installations portuaires pour promouvoir le tourisme au Canada.

Les priorités du gouvernement sont passées. Quand il s'agit du développement du tourisme et de la petite entreprise, le gouvernement conservateur parle sans cesse des taux d'intérêt élevés et du gouvernement précédent, qu'il rend responsable de tous les maux. Mais il finira par être à court d'arguments. Ses excuses commencent même à sentir le réchauffé.

Pour que ce soit bien clair, je voudrais rappeler à nouveau qu'au moment où les conservateurs sont arrivés au pouvoir en septembre 1984, les intérêts s'établissaient à 13 p. 100 exactement. Aujourd'hui, ils sont à 14,25 p. 100 et représentent les taux d'intérêt réels les plus élevés depuis des années.

Il importe de créer des sites touristiques et d'en protéger l'environnement. Il faut nous préparer au programme Tourisme 2000. Il nous faut protéger les sites naturels pour que les touristes ne les endommagent pas.

L'environnement et la protection de nos sites touristiques seront des questions très importantes. L'environnement sera la grande question des années 90. Nous l'espérons. Nous ne savons pas ce que le gouvernement fera, mais nous entendons toutes sortes de rumeurs.

Je vois mon collègue qui a fait beaucoup dans le dossier de l'environnement. Il a tenu des conférences et contribué largement. Je suis sûr que si le gouvernement lui demandait ce qu'il faut faire, ce député pourrait lui donner de très bons conseils.

Le gouvernement doit s'intéresser davantage aux questions environnementales de notre pays et au tourisme et moins aux détails insignifiants qu'il considère comme importants. Il doit gérer les finances publiques de façon à encourager les Canadiens, au lieu d'imposer 31 augmentations de taxe et d'impôt et une autre augmentation très considérable avec l'entrée en vigueur de la TPS le 1^{er} janvier prochain. Si cela continue. . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je dois interrompre le député. Il pourra terminer son intervention après la période de questions.

[Français]

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

Article 31 du Règlement

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, je voudrais profiter de l'occasion pour souligner le passage au Canada du révérend Lazlo Tokes. On dit de M. Tokes, prêtre roumain d'origine hongroise, qu'il aurait provoqué la chute du régime Ceaucescu en décembre dernier en prenant fermement position contre les persécutions impitoyables qui avaient cours en Roumanie.

Nous, Canadiens, avons suivi le déroulement des événements, espérant que les changements radicaux qui sont survenus en Roumanie allaient faire renaître la liberté et susciter des espoirs renouvelés de justice et de paix. Nous espérons toujours. Malheureusement, la persécution de la minorité hongroise en Roumanie s'est accrue. C'est avec beaucoup de tristesse et d'inquiétude que nous avons été témoins hier d'affrontements entre des Roumains et des membres de la minorité hongroise, lesquels ont fait au moins six morts et près de 300 blessés. Tant de violence met en danger l'évolution de la démocratie.

Bien que la Roumanie se soit finalement affranchie du joug d'un dictateur inhumain et dotée d'un gouvernement provisoire, je crains qu'elle ne puisse jamais devenir une société véritablement libre et démocratique si les droits de la personne ne sont pas défendus. La communauté internationale doit intervenir pour protéger les droits des Hongrois et de tous les habitants de la Roumanie, et j'exhorte le gouvernement canadien ainsi que les parlementaires à faire tout en leur pouvoir pour leur venir en aide.

En prévision des élections qui auront lieu en mai en Roumanie, les gouvernements roumain et hongrois ont tous deux demandé au Canada de détacher des observateurs officiels. Je prierais en outre le gouvernement canadien d'étudier la possibilité d'offrir une aide alimentaire à la Roumanie. Notre vœu le plus cher, le but vers lequel nous tendons, est que la Roumanie adopte des normes claires et cohérentes touchant les droits de la personne, la protection des droits des minorités et les principes démocratiques. Ce n'est qu'à ces conditions que peut être créée une société véritablement libre et juste.